

2025/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/097

**Objet : Autorisation de signature de la convention de financement de la Région Ile-de-France Nature dans le cadre du « Plan Vert : la nature et partout et pour tous » pour l'aménagement phasé et la requalification du parc de la Theuillerie**

#### Séance du mercredi 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 avril, à 18 h 32, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 20 mars 2025, se sont réunis au nombre de 22, dans la salle Bruno Latour, 10 place Jacques Brel, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la séance : 22

Excusés représentés : 10

Absents : 3

\* Arrivée à 18h39 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

\*\* Arrivée à 19h00 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

\*\*\*A quitté la séance à 21 h 02 au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

\*\*\*\*A quitté la séance à 21 h 56 en confiant son pouvoir à E. Couturier au cours de la présentation du point n°3 relatif au budget

Il est procédé à une suspension de séance de 22 h 48 à 23 h 05 avant le point n°9

\*\*\*\*\*A quitté la séance à 22 h 48 avant le vote du point n°9 inscrit à l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils\*, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi\*\*\*\*\*, Valérie Marion\*\*, Dounia Lebik, Nicolas Fené\*\*\*, José Peres\*\*\*\*, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Pierrick Brousseau, Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Fabrice Deraedt à Stéphane Raffalli, Véronique Gauthier à Gilles Melin, Serge Mercieca à Aurélie Monfils, Claudine Cordes à Kykie Basseg, Sylvie Deforges à Marcus M'Boudou, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Siegfried Van Waerbeke, Nejla Toptas à Annabelle Mallet, Jérémie Kawouk à Souad Medani, Christian Amar Henni à Sandanakichenin Djanarthany, Claude Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Sofiane Seridji, Séverin Yapo, Laurent Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2025/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
2 avril 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/097

**Objet : Autorisation de signature de la convention de financement de la Région Ile-de-France Nature dans le cadre du « Plan Vert : la nature et partout et pour tous » pour l'aménagement phasé et la requalification du parc de la Theuillerie**

Travaux

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Gilles MELIN, Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement durable, de la Transition écologique, de l'Ecopolis et de la Démocratie locale,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2021/109 du 7 mai 2021, modifiée par la délibération n°2022/149 du 18 mai 2022 relative à la délégation de compétence au Maire, en application des articles L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°246136 du Conseil d'administration d'Ile-de-France nature du 11décembre 2024, dispositif Plan Vert « la Nature partout et pour tous », attribuant une subvention d'un montant de 110 000 € pour le projet d'aménagement phasé et de requalification du parc urbain de la Theuillerie, route de Grigny,

**VU** la décision n°2023/213 portant demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France nature dans le cadre du Plan vert,

**VU** l'avis favorable du Bureau municipal,

**VU** l'avis de la Commission Aménagement durable, Cadre de Vie et Ecologie en date du 26 mars 2025,

**CONSIDERANT** qu'il convient d'autoriser la signature d'une convention d'aide financière avec la Région Ile-de-France nature et tous les documents s'y rapportant,

**APRÈS DÉLIBÉRATION**

Le Maire certifie sous sa responsabilité  
Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture  
le : 04 AVR. 2025  
Publié le : 07 AVR. 2025

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**APPROUVE** les termes de la convention d'aide financière de la Région Ile-de- France nature dans le cadre du dispositif Plan Vert « La Nature pour tous et partout » pour le projet de l'aménagement phasé et de requalification du parc urbain de la Theuillerie, parvis « Fieux », route de Grigny.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'aide financière avec la Région Ile-de-France nature dans le cadre du dispositif Plan Vert « La Nature pour tous et partout » ainsi que tous les documents subséquents.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis

Conseiller délégué au Départementale Personne

STEPHANE RAFFALLI

Le 04/04/2025 à 09:52